

peut-être à la maison; le second que la houille ne pouvait arriver à Reims; nos chantiers de bois se vidèrent, qu'on pourrait se trouver dans l'embarras.

Le colonel (général) Grommela. Je lui dis que j'avais une autre observation à lui soumettre. Qu'un de ses hommes avait, avec une chaise, menacé mon domestique, alors apparut un autre homme. « Est-ce que par hasard vous vous croyez chez vous, sachez que nous vous tolérons; que nous sommes chez nous, que si l'un des miens a menacé votre domestique, c'est qu'il avait à s'en plaindre, que de moi seul mes hommes ont à recevoir une observation, puis je suis jeté à la porte. »

Rappelé presque aussitôt, le médecin me dit: « Monsieur, vous ne m'avez pas salué, » et me jette mon chapeau par terre.

J'étais pâle de colère. Je monte me coucher, il était 10 heures. A 11 heures j'entends vivement monter les escaliers; presque au même moment la porte de ma chambre s'ouvre vivement. Entre un domestique, pleurant et la figure ensanglantée. On avait été à sa chambre, on l'avait abordé à coups de poing pour avoir du bois, pour que le gaz brûlât jusqu'à la rentrée du colonel (général). Je me levai. Il était trop tard pour me rendre à l'Hôtel-de-Ville, et faire constater le fait de violence; je fis élever et donner du bois; le reste de la nuit fut calme.

Le lendemain à huit heures et demie du matin, le médecin Kohn entouré de ses cinq plantons, l'arme au pied, fait venir mon domestique. « Vous saurez, lui dit-il, que vous êtes aux ordres exclusifs du général; vous devez venir au premier coup de sonnette; l'attendre jusqu'à ce qu'il soit rentré, et l'accompagner à sa chambre quand il montera sonner. Pas d'observation, avec vous compris. » Oui, monsieur, part une gifflée. Mon domestique vient me trouver pour me dire que la position n'est plus tenable, qu'il ne pourra rester chez moi. Je lui dis de patienter que j'irai me plaindre à la ville.

A 11 heures, j'abordais à l'Hôtel-de-Ville le commandant de place; à peine avais-je commencé qu'il me demanda où je demeurais et qui je logeais chez moi. Éclairci sur ce point, il me dit: « Vous arrivez fort à propos, j'allais envoyer chez vous, voici un dossier de huit pages qui vous concernent, je vous attends à 3 heures, et il me tourne les talons. » A 3 heures je reviens.

Vous êtes entré d'une manière inconvenante chez le général, vous lui avez parlé d'une façon que son âge seul (le général a 57 ans), devait écarter. En conséquence, je vais vous punir pour cette fois de la façon la plus douce. Vous recevrez 11 hommes et 1 officier en plus, chacun son lit; et si la plus petite plainte me revient pour chauffage, éclairage ou nourriture, je vous fais mettre en prison, pas d'observation. »

Je rentrais chez moi. Le colonel (général) me fit appeler, j'attendis, 5 minutes après son adjudant parut, et passant devant moi, suivez-moi.

Il fit tout ouvrir devant moi; je dus démeubler mes salons qui sont convertis en dortoirs, ma bibliothèque et mon lit, l'un des salons et un grand bureau militaire; une salle à manger de bureau militaire. Dans la chambre de Madame absente, couche un brosseur, mes chambres d'amis pour le colonel (général), l'adjudant, l'officier.

22 cafés au lait à 8 heures du soir.

18 déjeuners à midi.

18 tasses de café noir à 3 heures et 50 cigares.

18 diners à 6 heures 1/2.

25 bouteilles de vin.

1 stère 1/2 au moins de bois par jour.

Ceci depuis le 5 janvier; jusque quand, je n'en sais rien.

(Progress du Nord.)

Ces paquets n'étaient pas encore arrivés à destination hier soir.

Nous avons acquis la certitude que les lettres, journaux et impressions nuis à la poste à Roubaix partent très régulièrement pour Lille. C'est donc de la négligence des bureaux de Lille que nous nous plaignons.

Nous doutons que l'administration des postes consente à nous rembourser nos frais avec le même empressement qu'elle a mis à les percevoir.

A titre d'expérience, nous renouvelons aujourd'hui l'envoi *affranchi* de nos imprimés, mais sans le moindre espoir de les voir arriver à destination.

J. R.

Lille a été très-animé aujourd'hui et il faut le dire, très tristement animé. Toute la journée des convois de blessés, des groupes de soldats débarrassés sont arrivés et tous sans exception dans un état tel de délabrement que les hommes mêmes pleuraient en les voyant. C'était à qui les secourrait et leur fournirait les moyens de se remettre un peu des rudes fatigues qu'ils viennent de subir. La plupart n'avaient pas mangé depuis 24 ou 36 heures. Mais ce qui était vraiment navrant, c'était l'état des chaussures de ces malheureux. Il est évident que l'administration aura un compte sévère à demander à ceux qui ont fourni de tels souliers. Après deux jours de marche souliers et bottes étaient en lambeaux.

On ne saurait trop prier l'administration de se multiplier, de faire tous ses efforts afin que nos braves débris ne soient pas exposés, comme quelques-uns que nous avons vus, à passer la nuit dans les rues. La charité particulière fait beaucoup, mais rien ne supplée à l'action administrative faisant mouvoir tout le monde et s'adressant à tous.

(Mémorial.)

Nous sommes heureux d'apprendre, que M. Jules Farinaux de Lille, grièvement blessé à la bataille de Bapaume, a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

M. Désiré Sival, M. Philippe, et les ouvriers de la fabrique de dentelles ont fait déposer dans nos bureaux la somme de 130 francs, produit d'une quête faite en faveur des ambulances.

Avant-hier à Cambrai, vers midi, au moment de l'arrivée des troupes de l'armée du Nord, une femme Estel Carlier, âgée de 27 ans, domestique, a été tuée net par la balle d'un chassepot dont la crosse, en frappant le pavé, a déterminé l'explosion.

L'autour, d'ailleurs involontaire, de cet accident a été immédiatement mis à la disposition de l'autorité militaire.

Dernières nouvelles

On écrit de Cambrai :

Une vingtaine d'obus sont tombés dans le faubourg de Paris. La population n'est nullement effrayée et l'autorité militaire peut compter sur l'énergique concours de tous les citoyens. Aucun des projectiles tombés hier n'a causé de dommage.

Une reconnaissance d'environ cinq cents hommes, composée de chasseurs, de francs-tireurs et de marins est allée hier jusqu'à Massiennes. On avait signalé une colonne prussienne. Nous n'en connaissons pas encore le résultat. On dit aujourd'hui qu'un corps très-important de Prussiens est à Bertry. On parle d'une possibilité d'investissement. Attendons les événements.

Vers dix heures du soir une fusillade s'est faite entendre au faubourg de Paris. Trois Prussiens, en voiture, s'avançaient à fond de train vers Cambrai qu'ils croyaient occupé par l'armée prussienne. Ils rencontrèrent des chasseurs de Vincennes et firent feu sur eux. Quand les chasseurs les mirent en joue, ils se dirent malades, demandèrent grâce; enfin on s'empara d'eux et on les conduisit prisonniers à Cambrai.

Aux détails qu'on vient de lire nous pouvons ajouter ceux que nous tenons de membres de l'Internationale et qui ont trait à la journée d'hier dimanche. Bien que nous ayons lieu de les croire exacts, comme ils ne sont pas officiels, nous les donnons sous réserves.

Hier matin, à huit heures, un parlementaire allemand se présente à Cambrai et somma la ville de se rendre, sous peine de bombardement, si une réponse conforme n'était pas renvoyée avant trois heures.

A deux heures et demie (M. de Bismark s'excusera vis-à-vis des neutres en disant que la montre du général avançait), le feu des batteries ennemies fut ouvert contre la ville sans avertissement préalable. Nous ignorons s'il a continué depuis et à quel degré d'intensité.

Les pièces dont l'ennemi se sert sont des obusiers de 12 (pièces de campagne).

La dernière personne qui a quitté Cambrai hier est un aumônier catholique attaché à l'Internationale; il accompagnait une troupe de malades.

Un nouvel aérostat a été signalé. Il est descendu hier dans la journée à Marchiennes (Belgique). Un train spécial a ramené les passagers à Lille avec leurs dépêches et leurs pigeons.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix)

Bordeaux, 20 janvier.

De nombreux prussiens avec de l'artillerie ont essayé hier de prendre Dijon.

Les garibaldiens ont repoussé l'attaque après un combat de 12 heures la bataille s'étendait de Val-Lazon jusque Fontaine-lez-Dijon et Laland. Nos troupes ont maintenu leurs positions et ont capturé d'autres. Les pertes sont sensibles mais inférieures à celles de l'ennemi. La bataille a recommencé aujourd'hui.

Bordeaux, 21 janvier.

Les dépêches des généraux Chanzy et Bourbaki ne mentionnent aucun incident important.

Les lettres qu'il a apportées ne contiennent rien de nouveau, le bombardement de Paris continue à causer quelques dommages matériels. Toutefois, peu de personnes ont été tuées, et le moral de la population est excellent.

Arlon, 21 janvier.

Le bombardement de Longwy continue avec vigueur.

On entend distinctement ici la canonnade.

La ville est en feu.

Arlon, 22 janvier.

Le bombardement de Longwy continue.

On a entendu ici la canonnade toute la nuit et une partie de la journée.

La place résiste énergiquement.

Le Havre, 22 janvier.

Les Allemands ont occupé Orbec après un engagement avec la garde nationale. Lisieux est menacé, Gacé a été réquisitionné, de 45,000 fr. dont 10,000 ont été versés.

Il y a eu un engagement dans Bernay le capitaine de la garde nationale a été tué. Les Prussiens vont y entrer.

Versailles, 20 janvier.

Le Comte d'Hérison chargé verbalement, à ce que l'on dit, par le général Trochu de proposer un armistice de 48 heures pour enterrer les morts, a reçu la réponse que les commandants des avant postes entre les deux lignes de même que cela s'est fait à chaque combat précédent ont à s'entendre à l'effet que chaque blessé soit transporté en lieu sûr avec l'aide mutuel; des propositions d'armistice dépassant cela ne sauraient être acceptées que si elles étaient faites par écrit.

Berlin, 22 janv.

Le Roi a adressé une lettre au Sénat de Brème et de Hambourg annonçant son acceptation de la dignité impériale. A cette occasion ces deux villes ont été pavoisées et 101 coups de canon tirés.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

3 janvier. — **NAISSANCES**
— Vandenhenne Ferdinand, rue de Flandre. — Six Emile, rue d'Inkerman. — Van deuveil Adel, au Pile. — Bury Joséphine, rue de Mouveaux. — Warnity Hector, rue de Soubise, Baldaucq Jules, rue de l'Ommelet. — Catel Zulma, rue du Collège.

4 janvier. — Vanhoutte Eudoxie, au Cul de Four. — Dolphens Emile, rue des Fondeurs. — Dilles, rue des Longues-Haies. — Steenkist Dina, rue de Flandre. — Delabousse Augustin, rue du Moulin de Roubaix. — Desfresne Maria, au Pile. — Plas Rosalie, au Pile. — Hertveld Catherine, au Pile. — Demoor Emile, rue de la Perche. — Cottignie Léonie, rue Decresse. — Delange Zélia, rue de Ma Campagne.

5 janvier. — Longuepé Palmyre, Grandes rue. — Cuvelier Julien, au Pile. — Fisas Marthe, à la Basse-Masure. — Delreux Camille, rue St-Elisabeth. — Lannoy Angèle, rue St-Etienne. — Hohl Jean, rue des Longues-Haies.

6 janvier. — Weymans Stephanie, rue Fosse-aux-Chênes. — Lecas Joséphine, rue des Longues-Haies. — Bremer Jean-Baptiste, au Fort Mulliez. — Delestrait Jean-Baptiste, rue de Flandre. — Van Roosbeke Charles, rue des Longues-Haies.

7 janvier. — Devlamincq Elodie, à la Basse-Masure. — Luyckx Sophie, rue St-Antoine. — Fockaert Marie, rue de Flandre. — Denis Hector, Impasse du Château. — Veigyten Joséphine, rue de Soubise. — Verstraete Auguste, rue Decresse. — Maes Natalie, à la Basse Masure.

8 janvier. — Lobelle Hortense, au Fontenoy. — Desfontaignes Henri, rue Notre-Dame. — Bauzière Adolphe, Grande-Rue. — Wateau Edouard, rue des Charpentiers. — Debruyne Elisa, rue des Longues-Haies. — Gervois Désiré, au Bas de l'Enfer.

9 janvier. — Adams Marie, rue Jacquart. — Meyer Jean, rue du Moulin-Brûlé. — Desmarchelier Phidias, au Fontenoy. — Nollet Elise, rue de Tourcoing. — Dumont Lucie, rue de Lanoy. — Witteroés Charlotte, rue

de la Fosse-aux-Chênes. — Vanpoucke Henri, au Fort Mulliez. — Puist Gustave, rue de France. — Dekicke Philomène, rue du Moulin Brûlé. — Calonne Emile, à l'Epeule. — Noël Justine, rue St-Jean.

10 janvier. — Denayer Jacques, au Tilleul. — Legrand Irma, Grande-Rue. — Dhaye Henri, au Raverdy. — Watine Marie, Watine Irma, (jumaux), chemin de l'Ommelet. — D'Warre Auguste, au Fort Mulliez. — Dubuin Rosalie, rue de la Paix. — Boute Henri, rue de Lanoy. — Puche Marie, rue des Fossés. — Vermeulen Charles, rue Pélat. — Derke Charles, rue des Longues-Haies. — Nys Théophile, rue des Longues-Haies.

11 janvier. — Goncé Florimond, au Fort Mulliez. — Swart Sébastien, rue de Flandre. — Lewille Stéphanie, au Fort de Messine. — Gabrau Marie, au Moulin de Roubaix. — Didry Léon, rue de l'Hospice. — Desbuquois Albert, rue de Tourcoing. — Baisieux Jules, rue des Longues-Haies. — Legrand Jules, rue des Fossés.

12 janvier. — Helbois Palmyre, rue de l'Ommelet. — Tuncq Marie, rue de Tourcoing. — Desmet Sophie, au Fort Bayart.

13 janvier. — Guioit Hélène, rue St-Honoré. — Bequart Victor, rue d'Arcelle. — Billet Irma, rue du Balls. — Huyghe Henri, rue des Fondeurs. — Dormeuil Marguerite, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Gellinck Alfred, rue de la Rondelle. — Devos André, rue de la Longue Chemise. — Van Artserlaer Maie, rue St-Joseph. — Lerbergh Grstave, rue de la Paix. — Mazingue Nelly, rue de l'Allouette.

14 janvier. — Grosman Chriles, Grande-Rue. — Lefebvre Zoé, rue St-Honoré.

15 janvier. — Drieux Prosper, rue de la Guingette. — Lafosse Gustave, rue de la Barbe d'Or. — Lanciaux Clémence, Grande-Rue. — Uyttenhove Léontine, rge de la Chaussée. — Peau Enéodore, à la Potennerie.

16 janvier. — Vandriessche Arthur, au Cul de Four. — Glorieux Charles, rue de Philippe-le-Bon. — Crépel Maria, rue de Flandre. — Delfosse Clémence, rue de l'Espérance. — Félix Léodold, au Tilleul. — Vandenberg Caroline, rue Decrème. — Debruyne Eugénie, à l'Epeule. — Leruste Hermance, au Fontenoy. — Castele P Prosper, au Chemin Vert.

17 janvier. — Marchand Fidèle, rue du Moulin-Brûlé. — Vandepotte Charles, rue de l'Ommelet. — Delmarie Henri, au Eort de Messine. — Herbaut Hubert, au Jean-Ghislain. — Cans Georges, rue des filatures. — Solié Isabelle, rue St-Jean. — Verbruges Bénédict, rue de la Paix. — Moerman Charles, rue de l'Allouette. — Fantres Jeanne, à l'Epeule. — Decalonne Adeline, rue de Mouveaux. — Vandevyer Marie, rue du Fort. — Bury Adolphe, rue du Fort.

18 janvier. — Frélier Marie, au Calyaire. — Hernalsteen Anais, rue de Mouveaux. — Battiau Pierre, au Hutin. — Laserre Paul, rue du Collège.

19 janvier. — Bondroit Jules, rue du Collège. — Debouere Marie, au Jean-Ghislain. — Vanhoeke Charles, rue de l'Empereur. — Thiérat Alfred, rue de l'Ommelet. — Nys Elise, rue de Mouveaux. — Beuscart Charles, à la Potennerie. — Pollet Marguerite, rue de la Redoute. — Pollet Edouard, rue de la Redoute. — Duvivier Louis, rue du Tilleul.

8 janvier. — Waetjens Jean, 24 ans, man-nel et Declercq Angèle, 16 ans, journalière. — Holvoet Isidore, 22 ans, tisserand e-Dufresne Sophie, 21 ans, journalière. — De Graaf Léonard, 26 ans, tisserand et Vanschooten Gertrude, 20 ans, tisserande. — Dedein François, 22 ans, tailleur et Gormactigh Léonie, 19 ans, soigneuse.

15 janvier. — Deroo Joseph, 26 ans, fleur et Dekeiser Colette, 39 ans, journalière. — Delplane Pierre, 40 ans, sous-brigadier des douanes et Poulain Flore, 29 ans, ménagère. — Debrauer Pierre, 51 ans, fleur et Meunynck Marie, 36 ans, journalière.

10 janvier. — Lesage Juliette, 21 ans, journalière, rue St-Antoine. — Sandevour Amélie, 33 ans, journalière, rue du Fontenoy. — Segard, présenté sans vie, au Pile. — Hermaan Marie, 4 mois, rue St-André. — D'haze Jean-Baptiste, 51 ans, contre-maitre, au dépôt de sureté. — Soyze Jean-Baptiste, 73 ans, voiturier, à l'Hôpital. — Fauvarque Jean, 83 ans, journalière, à l'Hôpital.

11 janvier. — Helbig Eugénie, 9 mois, rue de l'Ermitage. — Blaes Catherine, 6 ans, rue de Magenta. — Lampe Laure, 2 mois, derrière l'Abattoir. — Saint-Leger Denis, 76 ans, rue de France.

12 janvier. — Desreumaux Clémentine, 24 jours, au Cul de Four. — Desoutter Elise, 17 jours, rue Jacquart. — Weymans Stéphanie, 6 jours, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Lacavese Emile, 2 mois, rue de Baurewart. — Valentin Zélie, 4 an, rue Latine. — Declercq Pierre, 20 ans, tisserand, à l'Epeule. — Vandeviel Adèle, 8 jours, au Pile. — Lannusel François, 21 ans, garde mobile du Finistère, 2° canonier, à l'Hôpital. — Gallieque Constant, 36 ans, tisserand, à l'Hôpital. — Declercq Marie, 17 ans, soigneuse, à l'Hôpital. — Remericq François, 58 ans, journalier, à l'Hôpital. — Sablin François, 4 mois, à la Basse-Masure. — Truffaut Florentine, 27 ans, sans profession, Grande-Rue. — Cgarlier Louis, 15 ans, imprimeur, au Fontenoy.

13 janvier. — Leronge Céline, 1 mois, rue du Grand-Chemin. — Leman Palmyre, 4 an, à la Potennerie. — Vroman Zoé, 2 mois, au Petit-Beaumont. — Vaigh Disabeth, 59 ans, sans pfession, rue des Arts. — Dewrele Mathilde, 1 mois, rue de France. — Dutreeuw Jérôme, 2 mois, rue des Fondeurs.

SOUSCRIPTION NATIONALE

LISTES DU COMITÉ

Liste 371. — *Ateliers de M. H. Prou-vost.*

Report. — 74,430 fr. 46 c.

Zelia Mariage 25 c. — Maria Bourgeois, 25 c. Clémence Delporte 25 c. — Maria Liber 25 c. Malvina Dupire 25 c. — Louise Lepers 25 c.

Cordulle Boet 25 c. — Amandine Vercausse, 25 c. — Rose Paulisse 25 c. — Malanie Ecou-celle 25 c. — Zélie Belmair, 25 c. — Pauline Romelle 25 c. — Charlotte Leganto 25 c. — Philomène Carré 25 c. — Maria Derhodringhien 25 c. — Pierre Henion 50 c. — Emmanuel Classe 50 c. — Louis Goudaine 50 c. — Frédéric Timmer 50 c. — Jean Timmer 50 c. — Edouard Dierick 50 c. — Emile Vanlaegre 50 c. — Gustave Willems, 50 c. — Alphonse Descamps 4 f. — J. Bte Duthoit 50 c. — Louis Guédre 50 c. — Eugène Gnod 50 c. — Jean Varssobergy 50 c. — Antoine Perdurrel 25 c. — Inglebert Vergaert 4 f. — Joseph Quint 25 c. — Jules Vray 25 c. — Gamille Verraye 50 c. — Charles Frédrick 50 c. — Alexandre Boulet 50 c. — Théodore Monderre 50 c. — Camille Villette 50 c. — Pierre Varrague 25 c. — G. Prys 25 c. — Léon Rombert 25 c. — Pierre Honoré 25 c. — J. Bte Fevrire 50 c. — Désiré Delbecq 50 c. — Arthur Willems 50 c. — Vandellegem 75 c. — Victor Cools 25 c. — Ch. Platte 25 c. — Charles Guistelotte 50 c. — Paul Dombrest 50 c. — Louis Baugard 50 c. — Christophe Dupire 50 c. — Désiré Del-marq 50 c. — François Vidux 50 c. — Adolphe Buxon 50 c. — A. Pelle 50 c. — Charles Vanmeulbrech 50 c. — Florimond Verplanque 50 c. — Pierre Bissemottes 50 c. — Laderrière Bissemotte 50 c. — Liénard Declercq 50 c. — Jules Rys 25 c. — Victor Cardon 25 c. — Paul Descomynck 25 c. — César Carpentier 25 c. — Charles Vancaisse 50 c. — Gustave Debrain 50 c. — Edouard Dupriez 40 c. — Vancomberg 50 c. — Josephine Tibaux 50 c. — Henri Le-clercq 4 f. — Vanoverlot 50 c. — Aristide De-marque 50 c. — Jules Duquenois 50 c. — François Notéguise 25 c. — Edouard Cateau 25 c. — Louis Marliero 50 c. — Henri Cateau 50 c. — Aug. Cateau 50 c. — Constant Tevens 50 c. — J. Bte Vanbrand 50 c. — Napoléon Brulois 50 c. — Vandomme 50 c. — Cyrille Des-barbiers 50 c. — Nohaert 50 c. — Joseph Tal-lossert 50 c. — Amicuse Vandecrux 4 f. 50 Ed. Bossut 50 c. — Albert Alens 50 c. — Louis Nottebat 50 c. — Louis Mervie 50 c. — Yvo Vandekerkove 50 c. — Charles Indrick 25 c. — Pierre Denne 50 c. — Emile Derracle 50 c. — Constant Dierick 50 c. — Lievens Vercaese 50 c. — Alexandre Latoire 50 c. — Joseph Stilland 25 c. — Florimond Huys 50 c. — Nicolas Swaert 25 c. — Pierre Swaert 25 c. — Louis Duhamel 50 c. — J. Bte Deleux 50 c. — Jules Ting 50 c. — Adolphe Vanderster 50 c. — Théodule Leman 50 c. — Mirailoc 50 c. — Jean Vanbeveren 30 c. — Fidère Pormeke 30 c. — Joseph Deluvenne 4 f. — Joseph Vec-koc 25 c. — Joseph Vanderveelde 50 c. — Jean Petit 50 c. — Gustave Vincant 25 c. — Jean Reglutte 25 c. — Jean Lefranc 50 Durieux 50 c. — Claudine Mutsaert 50 c. — Bruno Ver-moine 25 c. — Alphonse Wanin 50 c. — Ch. Degager 50 c. — François Desomer 4 f. — Jo-seph Vermeulen 2 f. — Alph. Grare 2 f. — Ed-mond Lecouke 50 c. — Marcel Bequart 50 c.

Ensemble. — 64 fr. 25 c.

Liste 403. — Ateliers de MM. Hannart frères

Report 70. 539 f. 36.

Hannart frères 25 f. — Henri Legrain 4 f. — F. Ouyry 50 c. — François Bottaux 50 c. — A. Fauvarque 50 c. — P. Devos 50 c. — P. Crépin 50 c. — Dacauwer 50 c. — Leopold Vandevenne 50 c. — François Bovin 50 c. — Eugène Cornil 50 c. — E. Maas 25 c. — J. B. Dutilleul 25 c. — Louis Dancoisne 25 c. — Victor Nys 25 c. — H. Delberghe 4 f. — Pierre Vanoversbeck 50 c. — Philibert Renard 50 c. — H. Lagache 50 c. — C. Gobert 50 c. — Jean Prouvost 50 c. — Richard Vincent 50 c. — Camille Degayere 25 c. — Vessier 25 c. — E. Legain 50 c. — J. Carrette 25 c. — J. B. Duhamel 25 c. — Louis Vanulle 25 c. — E. Vincant 25 c. — A. Vincent 25 c. — Goddyn 25 c. — Lievin Thyri 25 c. — Anguste Lo thuis 25 c. — Beeckmans 50 c. — F. Arbon 25 c. — Arthur J. B. Leignel 25 c. — F. Arbon 25 c. — Arthur Daniscau 25 c. — Judith Marchand 4 f. — Elise Cuvette 25 c. — Joay 4 f. — Moulart 4 f. — Turpin 50 c. — A. Murth 50 c. — Bayeva 25 c. — Deshayes 25 c. — Jacques Goosens 25 c. — Charles Verbroucq 50 c. — Zaphir Bou-quetadet 4 f. — Gustave Lorthois 50 c. — Doutreligne 50 c. — Jules Parent 50 c. — Auguste Coquant 50 c. — Normaint 25 c. — Vermeulen 50 c. — Maybosse 25 c. — Tonheur 25 c. — L. Lerome 25 c. — Bellemont 25 c. — Lecomte 4 f. — Reuter 25 c. — Santerre 50 c. — Teilliez 25 c. — Vermerche 25 c. — Isidore Vendot 4 f. — Cochetux 25 c. — A. Barre 50 c. — Henri Halluin 50 c. — François Algot 25 c. — Troupeau 25 c. — L. Ledou 50 c. — Boyart 50 c. — Vantourhont 50 c. — Ensemble 59 f. 25.

CONVOI FUNÈBRE Les amis sances de la famille DEWARLEZ, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de M. ACHILLE JOSEPH DEWARLEZ, ancien architecte et adjoint au maire de Roubaix, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au service solennel qui aura lieu le mercredi 25 courant, à 10 heures en l'église Saint-Martin. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château. 640

COMPOSITEURS
On demande de suite de bons COMPOSITEURS TYPOGRAPHES. S'adresser à l'imprimerie du Journal de Roubaix, rue Nain, 1, Roubaix.

AVIS
Echange de billets contre ou PRIME, 5 FR. AU MILLE S'adresser rue J.-J. Rousseau, 33 à Lille.